

PRESSE-MEDDELELSE
MITTEILUNG AN DIE PRESSE
PRESS-RELEASE

INFORMATION A LA PRESSE
INFORMAZIONE A LA STAMPA
MEDEDELING AAN DE PERS

Brussels, 17 January 1974

STATEMENT BY MR. THOMSON TO THE EUROPEAN PARLIAMENT
CONCERNING THE COUNCIL'S SESSION ON REGIONAL POLICY
Strasbourg, 16 January 1974

The Council did not at its session on Monday and Tuesday of this week reach an agreement on the Regional Development Fund. It agreed to meet again to discuss the Commission's proposals on Wednesday, 30 January, in order to take the final decisions. This means that the clock remains stopped until that time. During this latest Council the Commission provided a large amount of further illustrative statistical material at the request of the delegations of the Member States. Ministers felt that they needed some time to digest this material and this was one reason why they were unable to reach decisions at this stage.

Between now and 30 January a great deal of preparatory work will be undertaken. The Commission is naturally most disappointed at this failure of the Council once again to take the necessary decisions to enable the Fund to go into operation. Naturally, with each postponement of the decision the situation becomes graver for the Community, since it is both delaying the starting up of a Community Regional Policy, which is both urgent and necessary in itself, and it is also delaying progress on other wider issues such as the Second Stage of Economic and Monetary Union and a Community energy policy.

The chief issues remaining to be solved are still the size and duration of the Fund and its distribution among the Member States. To my mind, the fundamental issue for decision is really the size, since no acceptable solution on its distribution can be found unless a sufficient volume of resources is made available.

The countries suffering from the severest imbalances within the Community recognised at the Council the disadvantages of a solution which would confine the Fund only to themselves. Their position in this respect, therefore, is consistent with the policy which has always been advocated by the Commission in the debates in this House, namely, that a Regional Policy should be a living and growing policy of relevance to the Community as a whole, not just a policy of small-scale relief to a limited number of depressed regions. The Community's Regional Policy should thus remain, in the Commission's view, based on decision taken at the Paris Summit in December 1972.

The Commission's proposals is still receiving a great deal of support in the Council, perhaps even more support than would normally be expected over the launching of a major new policy. But it would be wrong to under-estimate the difficulties which we have encountered, especially in respect of the size of the Fund.

I might sum the report up in this way. First of all, at the Council meeting there was undoubtedly created a better and more positive climate in relation to this question, and this owed a very great deal to the skill and wisdom of the President in office who was addressing the Parliament earlier this morning.

Secondly, with regard to statistical material asked for by Member States, this related to a number of models for a Regional Development Policy. I emphasise that these are models and not proposals, but the fact that a number of national delegations were anxious to produce models for further examination is evidence of their desire to find a solution.

There are ~~also two features about all the models~~ which are to be the subject of further study. ~~In one way or another~~ all of them arrive on one time scale or another broadly to the Commission's ideas about size and distribution. Secondly, all of them seek to ensure in one way or another an appropriate degree of priority for the three Member States, together with Greenland, which are recognised as facing the most severe regional problems.

Finally, there is the fact, that is not insignificant, that the Council last night decided to reconvene on 30 January without waiting for the normal meeting of the Council which was due on 4 February. This certainly does not mean that there is any guarantee of success on 30 January. But it is surely irrefutable evidence that there is the desire amongst the Member States, to find an agreement which will enable this important new Community policy to be launched.

The Commission's proposals remain on the table. They are the only proposals. The other suggestions that have been made are models and not proposals. It is the intention of the Commission to join everyone else in a search for a satisfactory solution.

Bruxelles, le 17 janvier 1974

Déclaration de M. Thomson au Parlement européen concernant
la session du Conseil consacrée à la politique régionale

Lors de sa session de lundi et de mardi le Conseil n'est pas arrivé à un accord sur le fond de développement régional. Il a décidé de se réunir à nouveau mercredi 30 janvier pour discuter les propositions de la Commission et pour arrêter des décisions définitives. Cela signifie que les pendules resteront arrêtées jusqu'à ce moment-là. Pendant la dernière session du Conseil, la Commission a fourni à la requête des délégations des Etats membres une grande quantité de données statistiques supplémentaires. Les ministres ont estimé qu'ils avaient besoin de temps pour digérer ces renseignements et c'est une des raisons pour lesquelles ils n'ont pas été en mesure de prendre des décisions à ce moment-là.

D'ici le 30 janvier, un vaste travail préparatoire sera accompli. La Commission est naturellement très déçue par l'impossibilité dans laquelle le Conseil s'est trouvé une fois encore de prendre les décisions nécessaires pour permettre au fonds de commencer à fonctionner. Naturellement, chaque fois que la décision est reportée la situation de la Communauté s'aggrave puisqu'elle retarde d'une part la mise en oeuvre d'une politique régionale de la Communauté à la fois urgente et nécessaire, et d'autre part aussi tout progrès dans d'autres domaines plus importants tels que la deuxième étape de l'Union économique et monétaire et la politique énergétique de la Communauté.

Les principaux problèmes restant à résoudre sont toujours ceux en volume et de la durée du Fonds, et de sa répartition entre les Etats membres. A mon avis, la question fondamentale est en fait celle de son volume, étant donné qu'aucune solution acceptable concernant la répartition ne peut être trouvée avant que l'on ne dispose d'un volume suffisant de ressources à distribuer.

Les pays qui souffrent des déséquilibres les plus graves à l'intérieur de la Communauté ont admis au Conseil les désavantages d'une solution qui limiterait l'action du fonds à leur seul territoire. Leur position à ce sujet est par conséquent en accord avec la politique qui a toujours été défendue par la Commission lors des débats qui ont eu lieu devant cette haute assemblée, à savoir qu'une politique régionale doit être une politique vivante et agissante, intéressant la Communauté dans son ensemble, et non pas une politique au petit pied visant à soulager un nombre limité de régions défavorisées. La politique régionale de la Communauté doit donc rester, aux yeux de la Commission, fondée sur la décision prise au Sommet de Paris en décembre 1972.

Les propositions de la Commission continuent à être largement appuyées au Conseil, plus peut-être que l'on ne s'y attendrait normalement à l'occasion du lancement d'une nouvelle politique importante. Il serait toutefois erroné de sous-estimer les difficultés que nous avons rencontrées, notamment concernant le volume des crédits à allouer au fonds.

Je pourrais me résumer comme suit. Premièrement, il ne fait aucun doute que la session du Conseil s'est déroulée dans un climat meilleur et plus positif et que cela est dû dans une très large mesure à l'habileté et à la sagesse du président en exercice qui s'est déjà adressé au Parlement ce matin. Deuxièmement, pour ce qui est des données statistiques demandées par les Etats membres, elles concernaient un certain nombre de modèles de politique de développement régional. Je souligne ici qu'il s'agit de modèles et non de propositions mais le fait qu'un certain nombre de délégations nationales aient tenu à présenter ces modèles montre bien leur désir de trouver une solution.

Deux caractéristiques de tous ces modèles devront aussi faire l'objet d'une étude ultérieure. D'une manière ou d'une autre, tous rejoignent à un moment donné, grosso modo, les idées de la Commission quant au volume et à la répartition. Secundo, tous cherchent à garantir d'une manière ou d'une autre un degré convenable de priorité pour les trois Etats membres, et pour le Groenland, dont il reconnaissent qu'ils ont à faire face aux problèmes régionaux les plus graves.

Enfin, il reste encore, et cela n'est pas sans importance, que le Conseil a décidé hier soir de se réunir à nouveau le 30 janvier sans attendre la session normale qui devait avoir lieu le 4 février. Cela ne constitue certainement pas une garantie de succès pour le 30 janvier mais c'est une preuve irréfutable du désir des Etats membres d'arriver à un accord qui permette de lancer cette nouvelle politique importante de la Communauté.

Les propositions de la Commission restent sur la table. Elles sont les seules propositions existantes, les autres suggestions qui ont été présentées ne sont que des modèles et non des propositions. La Commission fera tout ce qui est en son pouvoir pour que soit trouvée une solution satisfaisante pour tous.
